

New Brunswick
Liberal
Nouveau-Brunswick

**Charter for
Change**

**Pacte pour le
changement**

New Brunswick
Liberal
Nouveau-Brunswick

New Brunswick **Liberal** Nouveau-Brunswick

New Brunswick
Liberal
Nouveau-Brunswick

**Charter for
Change**

**Pacte pour le
changement**

New Brunswick
Liberal
Nouveau-Brunswick

Pacte pour le changement

*Le plan de Shawn Graham pour
un meilleur Nouveau-Brunswick*

New Brunswick
Liberal
Nouveau-Brunswick

**Charter for
Change**

**Pacte pour le
changement**

New Brunswick
Liberal
Nouveau-Brunswick

New Brunswick
Liberal
Nouveau-Brunswick

**Charter for
Change**

**Pacte pour le
changement**

New Brunswick
Liberal
Nouveau-Brunswick

Septembre 2006



Pacte pour le changement

*Stratégie Libérale pour un meilleur
Nouveau-Brunswick*

New Brunswick
Liberal
Nouveau-Brunswick

Table des matières

Message de Shawn Graham	1
Pacte du Parti libéral pour le changement	2
Chef de file en matière de développement économique	3
Entrepreneuriat et croissance économique	4
Stratégie démographique	4
Industries traditionnelles	5
Foresterie	5
Permis de chasse à l'original	5
Agriculture et aquaculture	5
Pêche commerciale	5
Industrie minière	6
Tourisme	6
Secteur culturel dynamique	6
Équité salariale	7
Nouvelle ère pour le Nord du Nouveau-Brunswick	7
Soutien de la main-d'œuvre	7
Attentes supérieures pour l'enseignement supérieur	9
Enseignement postsecondaire abordable	10
Avenir de l'enseignement postsecondaire	10
Formation dans les métiers spécialisés	10
Le meilleur système éducatif	11
L'occasion de réussir	12
Soutien de nos enseignantes et enseignants	12
Écoles au centre de nos communautés	12
Pour préparer leur avenir	12
Responsabilisation en matière d'éducation	13
Santé des familles	13
Éducation à l'enfance	13
Jeunesse à risque	13
Excellence en matière de production et de conservation d'énergie	15
Conservation	16
Production d'énergie	16
Responsabilité d'Énergie NB	16
Carburant automobile	17
Nouveau-Brunswick en santé	19
Recrutement	20
Centres de santé communautaire	20
Transport en ambulance	20
Maladies chroniques	20
Fournitures pharmaceutiques sur ordonnance	20
Responsabilité en matière de soins de santé	21
Stratégie provinciale sur la toxicomanie	21
Respecter nos personnes âgées	23
Foyers de soins infirmiers	24
Soins à domicile	24
Voix pour les personnes âgées	24
Solutions équitables pour l'assurance automobile	25
Assurance abordable	25
Mesures pratiques contre la pauvreté	27
Transition au travail	27
Logement abordable	28
Alphabétisme	28
Progrès en matière de transport	29
Transport	30
Gouvernement responsable	31
Responsabilité financière et responsabilité du gouvernement	32
Coopération avec les organismes sans but lucratif	32
Coopération avec d'autres gouvernements	32
Environnement durable	32
<i>Air pur</i>	32
<i>Eau pure pour nos communautés</i>	33
Responsabilité et environnement durable	33

Message de Shawn Graham



L'occasion dont bénéficient toutes les personnes élues est exceptionnelle et de courte durée. Quatre ans, huit ans, dix ans – ce n'est pas beaucoup de temps pour transformer le destin d'une province. Il ne faut pas perdre un seul moment par timidité ou présomption.

Je veux à tout prix ne jamais avoir à dire : « *On aurait pu accomplir quelque chose de réellement important pour cette communauté (cette famille, cette personne), mais le courage nous a manqué. Nous croyions que c'était le devoir de quelqu'un d'autre. Nous attendions que quelqu'un nous montre le chemin.* »

Il y a maintenant sept ans que notre gouvernement laisse glisser les possibilités entre ses doigts.

Le moment est venu de retrouver notre fierté.

Ma vision pour cette province est aussi claire qu'audacieuse. Je veux que le Nouveau-Brunswick puisse joindre les rangs des provinces riches et je veux que nous atteignions cet objectif au cours des 20 prochaines années.

Nous dirigerons notre province sur la voie de l'autosuffisance en faisant du Nouveau-Brunswick un chef de file en matière de conservation et de production d'énergie, en faisant passer notre système éducatif du dernier au premier rang et en accordant de nouveau la priorité à la création d'emploi.

Le renforcement de ces piliers nous permettra d'investir dans des initiatives importantes, telles la réduction des temps d'attente pour les soins de santé et la livraison de meilleurs soins pour nos gens âgés, qui le méritent si bien.

Je suis confiant qu'à partir du premier jour de notre mandat, nous gouvernerons avec audace, sagesse et impartialité. Nous serons ouverts aux nouvelles idées et aux nouvelles solutions.

C'est pourquoi nous avons élaboré notre plateforme en incorporant les idées de milliers de Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois. Des membres du Parti libéral ont contribué leur point de vue grâce à un processus d'élaboration des politiques unique en son genre dans la province.

Nous avons également consulté des spécialistes, des intervenants et des stratèges lors de réunions individuelles et une série de forums du chef.

Enfin, cette stratégie pour le Nouveau-Brunswick ne serait pas possible sans la contribution de nos représentantes et représentants Libéraux à l'Assemblée législative, qui ont participé individuellement au processus et au sein des comités du caucus.

On peut faire mieux au Nouveau-Brunswick. Un nouveau gouvernement Libéral apportera des changements concrets à notre province – avec les gens, pour un changement.

Je vous remercie et vous prie de croire en mes salutations distinguées.



Shawn Graham
Chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick

Pacte du Parti libéral pour le changement

Ensemble :

Nous accorderons de nouveau la priorité à la création d'emploi en faisant du Nouveau-Brunswick un chef de file en matière de **développement économique**;

Nous accroîtrons notre main-d'œuvre en rendant plus abordables les **frais de scolarité de première année** et en augmentant les possibilités de **formation dans nos collèges communautaires**;

Nous ferons passer notre système éducatif du dernier au premier rang en **améliorant nos écoles** et en **appuyant nos enseignantes et enseignants**;

Nous deviendrons les chefs de file au Canada en matière de **production d'énergie**, de **technologies d'énergie verte** et de **conservation d'énergie**;

Nous aiderons les familles du Nouveau-Brunswick à accéder au **médecin de famille et aux spécialistes dont elles ont besoin** en créant des programmes de formation intensive et de recrutement;

Nous fournirons des heures supplémentaires de **soins à domicile** et dans les **foyers de soins** à des taux plus abordables pour les personnes âgées du Nouveau-Brunswick;

Nous mettrons fin à la discrimination en matière d'assurance automobile et nous veillerons à ce que les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois puissent obtenir **de l'assurance automobile à un prix équitable**;

Nous mettrons fin au cycle de la pauvreté pour les **Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois à faible revenu** en améliorant leur capacité de lire et d'écrire et en leur fournissant du logement de qualité convenable;

Nous améliorerons nos routes et nos chemins afin de mieux relier nos communautés;

Nous serons responsables à l'endroit des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois d'aujourd'hui et de demain en nous engageant à la **responsabilité financière** et au **développement durable en environnement**.

Chef de file en matière de développement économique

C'est le moment de retrouver notre fierté et notre audace. Quand il s'agit de développement économique, l'attitude compte pour beaucoup. Nous savons négocier de bonnes affaires. Nous reconnaissons l'importance d'ouvrir des portes et de retourner les appels. Un gouvernement Libéral, c'est un gouvernement qui sait profiter des possibilités.

Nous créerons un environnement propice à l'investissement dans lequel les entrepreneurs pourront créer des emplois et prospérer.

C'est le moment de redéfinir nos intentions et de redémarrer le moteur de notre économie – le moment de faire revivre notre fierté en nous-mêmes et en notre province.

Nous collaborerons avec le secteur privé, les universités et collèges, le système éducatif, les syndicats et tous les paliers gouvernementaux afin d'atteindre nos buts.

Entrepreneuriat et croissance économique

Le Nouveau-Brunswick a été bâti par des entrepreneurs. Chacun a profité des possibilités de la province et bon nombre sont devenus des chefs de file dans leur domaine.

Un gouvernement Libéral appuiera les entrepreneurs en veillant à ce qu'ils puissent compter sur les ressources nécessaires pour **créer de l'emploi** et faire du Nouveau-Brunswick un chef de file en matière de **développement économique**.

Un gouvernement Libéral :

1. Créera un fonds de démarrage offrant jusqu'à 100 000 \$ pour les nouvelles entreprises et jusqu'à 60 000 \$ pour l'expansion et la diversification des entreprises.
2. Garantira qu'au moins un pourcent de l'actif total de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick sera investi dans des projets néo-brunswickois.
3. Collaborera étroitement avec le gouvernement fédéral pour simplifier le règlement de l'impôt sur le revenu affectant les plans de relève pour les petites entreprises et les fermes.
4. Utilisera le Programme de garantie de prêts pour petites entreprises en collaboration avec les caisses populaires et les Credit Unions.
5. Deviendra un utilisateur modèle de produits des technologies de l'information et de communications créés au Nouveau-Brunswick.
6. Collaborera avec les institutions de recherche, les universités et les entreprises pour réaliser la commercialisation de concepts néo-brunswickois.

Stratégie démographique

Il fait bon vivre au Nouveau-Brunswick, et c'est pourquoi près de trois quarts de millions de personnes sont chez elles ici. Ce nombre, toutefois, descendra en flèche d'ici peu. Pour la première fois depuis la grande crise économique des années 1930, les décès et les départs de notre province dépassent en nombre les naissances et l'immigration. Notre population diminue. Il ne s'agit pas d'un phénomène exclusivement néo-brunswickois, mais il s'agit plutôt d'un défi que tout le Canada Atlantique doit relever.

Ce problème affecte carrément notre économie provinciale. Les entreprises du Nouveau-Brunswick éprouvent déjà des problèmes de pénuries de main-d'œuvre qualifiée et, si nous ne renversons pas cette tendance démographique, les problèmes s'aggraveront. Sans main-d'œuvre, les entreprises ne pourront pas croître et les nouvelles entreprises hésiteront à investir ici.

Il existe bon nombre de solutions pour faire augmenter la population du Nouveau-Brunswick : nous pouvons attirer des Canadiennes et Canadiens provenant d'autres régions du pays, convaincre les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois qui sont ailleurs de revenir, et encourager la population actuelle à rester. Mais il doit y avoir un attrait. La création d'emploi sera une composante primordiale de la stratégie démographique d'un gouvernement Libéral.

Un gouvernement Libéral :

1. Établira un **Secrétariat de croissance démographique**.
2. Élaborera une stratégie complète visant à promouvoir la croissance démographique qui traitera de la rétention, du rapatriement, de l'immigration et de l'établissement.
3. Établira une **Unité de rapatriement** au sein du Secrétariat de croissance démographique, une démarche proactive visant à recruter d'anciens résidents et résidentes de la province et à leur trouver des possibilités d'emplois au Nouveau-Brunswick.
4. Établira des partenariats avec les gouvernements fédéral et municipaux pour :
 - a. Accroître le nombre d'immigrants dans la province avec le but **d'attirer au moins 5 000 personnes** par année avant l'an 2015;
 - b. Établir des **cibles plus élevées** de nombres d'immigrants attirés dans le cadre du Programme des candidats de la province;
 - c. Investir dans des projets cofinancés avec le gouvernement fédéral pour **accroître les fonds de soutien de l'établissement des immigrants** et établir des partenariats avec des organismes communautaires pour améliorer les services locaux d'établissement et hausser le taux de rétention à 80 pourcent avant 2015;
 - d. **Augmenter les ressources disponibles pour la formation en langue seconde** afin de répondre aux besoins des nouveaux immigrants;
 - e. Travailler de concert avec le gouvernement fédéral pour offrir un **visa d'emploi de trois ans aux étudiantes et étudiants de l'étranger** finissant leur cours d'études dans un établissement d'enseignement post-secondaire du Nouveau-Brunswick et désirant rester dans la province.

Industries traditionnelles

Les forêts, la pêche et l'agriculture : ces trois secteurs constituent la base de l'économie néo-brunswickoise. Un gouvernement Libéral favorisera les industries traditionnelles en encourageant la modernisation des installations et de l'équipement et la transformation à valeur ajoutée des fruits de mer, du bois, des minerais et des produits agricoles.

Il est essentiel pour nous de profiter du pittoresque naturel du Nouveau-Brunswick. Le tourisme est depuis très longtemps un des piliers de l'économie de notre région. Nous pouvons mettre le Nouveau-Brunswick de l'avant à l'échelle mondiale grâce à une commercialisation novatrice. Nous pouvons garantir que les touristes passent un beau séjour avec nous et qu'ils veuillent revenir; et ce, en investissant dans des secteurs clés de notre infrastructure.

Foresterie

Ces premières années du 21^e siècle ont été très difficiles pour l'économie forestière canadienne. La baisse mondiale des prix de la pâte et du papier, de même l'essor de bon nombre de compétiteurs, ont grièvement affecté l'industrie forestière. Ici, au Nouveau-Brunswick, l'économie forestière est un moteur de l'exportation et, de plus, un pourcentage important de la main-d'œuvre y travaille, surtout dans les régions rurales de la province. L'industrie forestière évolue rapidement, et un gouvernement Libéral collaborera avec tous les intervenants pour faciliter la transition.

Un gouvernement Libéral :

1. Établira un **comité du cabinet** pour collaborer avec les professionnels de l'industrie afin de moderniser l'industrie forestière de la province.
2. Entreprendra le travail nécessaire pour mettre en vigueur une **stratégie d'aménagement forestier** pour la période 2007 à 2012.
3. Veillera à ce que les **exploitants de terres boisées du secteur privé profitent de règlements commerciaux équitables**.
4. Travaillera avec les collègues communautaires du Nouveau-Brunswick pour établir des **programmes de formation** en foresterie moderne.
5. Évaluera les options d'utilisation des **terres agricoles abandonnées pour des activités forestières**.

Permis de chasse à l'original

Une chasse à l'original responsable, renouvelable et bien réglementée offre des possibilités économiques aux pourvoiries et des loisirs aux chasseurs du Nouveau-Brunswick. Cependant, le processus actuel de délivrance des permis de chasse à l'original a mené au traitement injuste de certains chasseurs du Nouveau-Brunswick. Un nouveau gouvernement Libéral travaillera de concert avec les organismes de chasse afin de réformer la manière de délivrer les permis, et ce, dans le but d'assurer l'équité pour tous les chasseurs du Nouveau-Brunswick.

Agriculture et aquaculture

Le panier à provisions du Nouveau-Brunswick est lucratif; il contribue plus de 1 milliard \$ par année à l'économie provinciale. Au Nouveau-Brunswick, une personne sur sept travaille dans l'industrie de l'agriculture ou l'industrie agroalimentaire. Longeant nos côtes, l'industrie de l'aquaculture a transformé le destin de bon nombre de communautés. Néanmoins, comme pour le secteur de la foresterie, l'industrie de la production alimentaire doit évoluer pour répondre aux besoins d'un marché international moderne.

Un gouvernement Libéral fera en sorte que le Nouveau-Brunswick reprendra sa place comme chef de file de l'industrie des produits à valeur ajoutée de l'agriculture et de l'aquaculture.

Un gouvernement Libéral :

1. Établira un **ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture**.
2. Continuera à investir dans la recherche et le développement de la **transformation à valeur ajoutée, de l'emballage et du développement des marchés**.
3. Modifiera le **Programme pour agriculteurs débutants** afin de répondre à tous les besoins des nouveaux agriculteurs.
4. Établira un inventaire de **fermes et de terres agricoles abandonnées** et élaborera des politiques régissant le réaménagement de ces propriétés.
5. Maintiendra les politiques qui soutiennent les exploitations agricoles familiales.
6. Développera le programme de commercialisation « Produit au N. B. ».
7. Travaillera intensivement avec l'industrie de l'aquaculture afin de progresser dans les domaines de la **gestion thérapeutique du bétail, de la commercialisation et de la diversification des produits**.
8. Cherchera à convaincre le gouvernement fédéral de créer un **programme de développement durable** pour l'industrie de l'aquaculture.

Pêche commerciale

Un gouvernement Libéral établira un ministère pour bien gérer les défis et possibilités uniques de l'industrie côtière de la pêche commerciale au Nouveau-Brunswick. La transformation moderne à valeur ajoutée des poissons et fruits de mer dépend d'une main-d'œuvre qualifiée.

Un gouvernement Libéral :

1. Établira un **ministère des Pêches**.
2. Favorisera la **promotion de l'innovation**, en élaborant et en gérant des programmes distincts afin de répondre aux besoins particuliers de chaque région.
3. Travaillera avec les parties intéressées pour multiplier les programmes de **formation dans le secteur de la transformation des poissons et fruits de mer**.

Industrie minière

L'exploitation des mines contribue près de 1 milliard \$ par an à l'économie du Nouveau-Brunswick. Cependant, bon nombre des exploitations se trouvent à un point critique. Un gouvernement Libéral encouragera l'investissement dans la prospection des minéraux et le développement des réserves existantes.

Un gouvernement Libéral :

1. Établira un **Fonds de développement de l'industrie minière** pour aider au financement :
 - a. De nouvelles exploitations minières;
 - b. Du développement de réserves actuelles qui ne sont pas actuellement exploitées;
 - c. De nouvelles technologies d'extraction de minerais de gisements qui ne sont pas rentables à l'heure actuelle;
 - d. Du rehaussement du site Web de la base de données du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur l'exploration afin que les exploitants puissent facilement accéder à toutes les données et cartes disponibles.
2. Permettra aux Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois d'investir dans l'industrie des mines en **modernisant les lois et les règlements** qui gouvernent l'industrie.

Tourisme

Chaque année, les touristes reviennent goûter à la beauté naturelle et au riche patrimoine du Nouveau-Brunswick. L'industrie du tourisme est en pleine expansion sur le plan mondial, et nous devons veiller à ce que le Nouveau-Brunswick demeure une destination prisée. Un gouvernement Libéral améliorera l'infrastructure touristique actuelle et consolidera nos campagnes de commercialisation dans la province et à l'extérieur.

Un gouvernement Libéral :

1. S'engagera à établir une **stratégie triennale de commercialisation** et à ajouter **3 millions \$ au budget annuel de commercialisation en ce qui concerne le tourisme**.
2. Investira dans une nouvelle **infrastructure de l'hébergement et du tourisme** dans les régions où on déterminera qu'il y a des lacunes.
3. Veillera à la meilleure **intégration de nos stratégies touristiques d'hiver et d'été**.
4. Tentera d'obtenir un accord avec le gouvernement fédéral pour achever la construction du **sentier Fundy**.
5. Évaluera la faisabilité d'ajouter à la Phase 2 du **Village historique acadien**.
6. Veillera à la promotion en tant qu'activité d'ampleur du **Congrès mondial acadien 2009** sur la Péninsule acadienne, ce qui comprendra le développement d'une infrastructure d'accueil et d'interprétation touristique pour la Péninsule acadienne.
7. Travaillera avec les communautés et les autorités portuaires à la promotion du Nouveau-Brunswick comme **destination pour les navires de croisière**.
8. Renouvellera les investissements dans le **Réseau de sentiers du Nouveau-Brunswick**.

Secteur culturel dynamique

Dans presque tous les domaines des disciplines artistiques ou de l'entreprise culturelle, le Nouveau-Brunswick a produit des œuvres artistiques et des artistes reconnus sur les scènes nationale et internationale. Un secteur culturel fort contribue à la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et des citoyens, et un environnement culturel dynamique favorise un sentiment d'identité et d'appartenance à notre province. Notre secteur culturel célèbre et promouvoit les diversités linguistique et géographique du Nouveau-Brunswick.

L'activité culturelle s'avère grandement avantageuse pour les économies locale, provinciale et nationale. Elle crée de l'emploi. De plus, une collectivité dynamique sur le plan culturel attire des touristes et des investissements commerciaux.

Un gouvernement Libéral :

1. Mettra en œuvre une politique sur l'édition du livre, incluant un nouveau fonds pour aider à traduire les œuvres littéraires, afin de soutenir les artistes qui manient la plume.
2. Soutiendra la **Galerie d'art Beaverbrook** pour empêcher la perte d'œuvres d'art offerts gratuitement à cet établissement.
3. Fournira de l'aide aux artistes et aux interprètes du Nouveau-Brunswick qui tentent d'accéder à un appui du fédéral par l'entremise de FACTOR/CTL, de VidéoFACT, du Conseil des Arts du Canada et d'autres fonds culturels parrainés par le gouvernement fédéral.
4. Assurera l'admissibilité des entrepreneurs du secteur culturel à l'obtention de fonds de démarrage offerts aux petites entreprises du Nouveau-Brunswick.
5. Commencera à dresser un inventaire des communautés et des édifices d'importance sur le plan architectural en vue d'identifier, de protéger et de promouvoir le patrimoine construit du Nouveau-Brunswick.
6. Protègera et améliorera les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, ainsi que le Service des bibliothèques publiques, et ce, sur l'ensemble du Nouveau-Brunswick.
7. Fera la promotion de sites touristiques patrimoniaux, tels **Kings Landing** et **Le Pays de la Sagouine**, dans le cadre de la stratégie néo-brunswickoise de promotion du tourisme.

Équité salariale

Le chèque de paye des travailleuses et des travailleurs néo-brunswickois ne devrait pas varier en fonction du sexe de ces derniers. Malgré une scolarité plus élevée et un nombre accru de femmes dans des emplois non traditionnels, les femmes du Nouveau-Brunswick ne sont payées que 79 cents pour chaque dollar qu'un homme gagne. Un des éléments contribuant à l'écart des salaires est la sous-évaluation chronique du travail traditionnellement effectué par les femmes. Le gouvernement, comme employeur, devrait servir de modèle quant à la parité salariale.

Un gouvernement Libéral :

1. Établira des repères et des cibles claires et quantifiables pour **atteindre l'équité salariale** et fournira des mises à jour annuelles sur le progrès du programme.
2. Fera en sorte que la **Loi sur l'équité salariale** s'applique à tous les secteurs de la fonction publique.
3. Réunira tous les intervenants afin de répondre aux questions soulevées durant des audiences publiques récentes en ce qui concerne la législation sur l'équité salariale affectant le secteur privé.
4. Fera du **gouvernement un employeur modèle** en démarrant les évaluations d'emploi permettant d'imposer l'équité salariale pour les contractuels.

Nouvelle ère pour le Nord du Nouveau-Brunswick

La force du Nouveau-Brunswick s'appuie sur la contribution économique de chacune de ses régions. Un gouvernement Libéral travaillera avec les gens du Nord de la province pour élaborer une initiative audacieuse qui reposera sur un nouveau programme de développement de l'infrastructure. Une infrastructure solide est essentielle au plein épanouissement de cette région.

Un gouvernement Libéral :

1. Créera l'**Initiative pour le Nord du Nouveau-Brunswick (INNB)**, une stratégie complète de développement des régions du Nord et de la Miramichi.
2. Chargera un ministre responsable d'un portefeuille économique de s'occuper de l'INNB.
3. L'**Initiative pour le Nord du Nouveau-Brunswick** comprendra les volets suivants :
 - a. Le **développement du corridor économique de la Route des ressources** entre le Nord du Nouveau-Brunswick et les États-Unis, l'Ontario, ainsi que le Québec;
 - b. **Améliorera les routes 11 et 17;**
 - c. **Offrira sans frais des sites dans les parcs industriels** de la région pour un investissement minime;
 - d. Continuera à développer le **Port de Belledune;**
 - e. Entreprandra une étude de faisabilité quant à l'**expansion de la Centrale électrique de Belledune;**
 - f. Entreprandra une étude de faisabilité en vue d'exporter du gaz naturel au Nord du Nouveau-Brunswick.
4. Travaillera avec tous les partenaires économiques pour développer les marchés et les capacités de production des secteurs secondaires et tertiaires liés aux **ressources naturelles** du Nord du Nouveau-Brunswick.

Soutien de la main-d'œuvre

Afin que notre province soit autosuffisante, il nous faut à tout prix une population active dynamique pour propulser l'économie. Un gouvernement Libéral veillera à ce que les travailleuses et les travailleurs œuvrent en toute sécurité et à ce que les avantages mérités soient à leur disposition au besoin.

Un gouvernement Libéral :

1. Entreprandra une évaluation complète de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT).
2. Imposera des mesures plus tranchantes afin de maintenir les régimes de retraite du secteur privé, y compris la vigilance d'un superviseur de régimes de retraite et le contrôle plus strict des régimes de retraite sous financés du secteur privé.
3. Imposera une enquête judiciaire après tout décès se produisant au travail.
4. Établira des rencontres périodiques entre le premier ministre, les ministres et les dirigeants syndicaux.

Pacte pour le changement: chef de file en matière de développement économique

Un gouvernement Libéral :

- Établira un **partenariat avec les gouvernements fédéral et municipaux** afin d'établir une stratégie démographique complète.
- Établira un **comité du cabinet** qui travaillera de concert avec le secteur pour moderniser l'industrie forestière de la province.
- Établira un **ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture** indépendant, ainsi qu'un **ministère des Pêches** indépendant.
- Garantira qu'au moins un pourcent de l'actif total de la **Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick** sera investi dans des projets néo-brunswickois.
- S'engagera à établir une **stratégie triennale de commercialisation** et à ajouter **3 millions \$ au budget annuel de commercialisation en ce qui concerne le tourisme.**
- Créera l'**Initiative pour le Nord du Nouveau-Brunswick (INNB)**, une stratégie complète pour le développement des régions du Nord et de la Miramichi.

Attentes supérieures pour l'enseignement supérieur

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois apprécient la valeur de l'éducation depuis longtemps. Une des premières institutions instaurées par les Loyalistes fut une école. De cette racine a grandi l'Université du Nouveau-Brunswick, un établissement qui, en 1859, promettait un enseignement pratique à tous ceux et celles qui avaient la capacité d'apprendre. C'était une ambition d'envergure à l'époque – il est primordial que nous la respections aujourd'hui. Le Nouveau-Brunswick compte quatre universités bien respectées qui sont financées par l'État, ainsi qu'un réseau dynamique de collèges communautaires. Ces établissements sont essentiels à l'avenir de la province parce que c'est grâce à eux que nos étudiantes et étudiants deviennent des citoyennes et citoyens ingénieux et confiants. C'est ici que sont formés les chefs de file de demain.

Mais nous devons aller au-delà des souvenirs des promesses d'antan. Nous devons agir. C'est pourquoi un gouvernement Libéral fera en sorte que l'enseignement postsecondaire sera **accessible**, sera **abordable** et présentera les meilleures **possibilités de formation spécialisée**.

Le Parti libéral est convaincu que les gens ne devraient pas être obligés de renoncer à leurs rêves en raison de leur revenu familial. Nous devons aider les étudiantes et étudiants à faible revenu à s'inscrire dans nos universités et collèges. Nous pouvons également veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick puissent accéder à la formation spécialisée dont ils ont besoin, où ils en ont besoin.

Enseignement postsecondaire abordable

Les frais de scolarité élevés découragent beaucoup trop de jeunes Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois qui désirent poursuivre des études postsecondaires. Les diplômés universitaires du Nouveau-Brunswick ont la deuxième dette d'études la plus élevée au Canada. Près d'un quart des étudiantes et des étudiants du Nouveau-Brunswick quittent leurs études avec des dettes dépassant les 25 000 \$. À l'échelle du Canada, seulement 13 pourcent des étudiantes et des étudiants ont des dettes aussi élevées. Un gouvernement Libéral croit qu'il importe de fournir une aide financière aux élèves au cours de leurs études universitaires.

Un gouvernement Libéral :

1. Offrira des bourses non renouvelables de 2 000 \$ à l'ensemble des étudiantes et des étudiants du Nouveau-Brunswick à leur première année d'université dans la province.
2. Établira le programme de **Bourses d'études Attentes NB** pour couvrir une partie des frais de scolarité d'une étudiante ou d'un étudiant permanent, et ce, en fonction des besoins.
3. Éliminera l'**évaluation du revenu des parents et du conjoint ou de la conjointe** lors de la demande de prêts d'études.
4. Offrira une **remise de la taxe de vente** aux étudiantes et aux étudiants qui achèvent leur cours postsecondaire et choisissent de rester, ou revenir, au Nouveau-Brunswick.

Avenir de l'enseignement postsecondaire

Le Nouveau-Brunswick compte quatre universités bien respectées qui sont financées par l'État. Bien que chacun de ces établissements ait un rôle unique à jouer, chacun fait également face à des défis importants. Le Parti libéral travaillera de concert avec les universités à l'élaboration d'une nouvelle vision de l'enseignement supérieur dans notre province.

Un gouvernement Libéral :

1. Formera une **Commission sur l'enseignement postsecondaire** pour évaluer les besoins en matière d'éducation supérieure des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois.
2. Autorisera le Comité permanent sur l'éducation à inviter les **représentants des universités** à présenter leurs projets, leurs priorités et leurs besoins financiers une fois l'an.
3. Travaillera de concert avec le gouvernement fédéral pour mettre en place un **fond dédié à l'enseignement postsecondaire** qui sera adéquat, stable et prévisible.

Formation dans les métiers spécialisés

Le Nouveau-Brunswick éprouve actuellement une pénurie de main-d'œuvre dans les métiers spécialisés. Cependant, tous les ans, les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (CCNB) refusent l'entrée à des jeunes en raison du manque de places. Cet été, par exemple, 600 candidates et candidats n'ont pas pu s'inscrire aux cours de charpenterie, de technologies de l'électricité et de plomberie qui commenceront cet automne aux CCNB.

Un gouvernement Libéral :

1. Créera 12 000 nouvelles places pour les étudiantes et les étudiants aux **Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (CCNB)** en cinq ans.
2. Introduira une nouvelle vision pour les **Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick** qui englobera :
 - a. Un inventaire provincial complet des métiers spécialisés et une liste des aptitudes nécessaires;
 - b. L'accès plus facile pour les étudiantes et les étudiants venant des milieux ruraux du Nouveau-Brunswick;
 - c. La possibilité d'accumuler des unités valides à l'université dans des cours particuliers du CCNB;
 - d. Un processus d'évaluation pour les frais de scolarité des collèges communautaires.
3. Multipliera les possibilités d'enseignement à distance, allant jusqu'à utiliser l'infrastructure actuelle pour **étendre les cours universitaires de 1re année et de 2e année offerts maintenant au campus du CCNB à Miramichi**.
4. Créera un **nouveau campus du collège communautaire à Fredericton**.

Pacte pour le changement: attentes supérieures pour l'enseignement supérieur

Un gouvernement Libéral :

- Offrira des bourses non renouvelables de 2 000 \$ à l'ensemble des étudiantes et des étudiants du Nouveau-Brunswick lors de leur première année d'université dans la province.
- Établira le programme de **Bourses d'études Attentes NB** pour couvrir une partie des frais de scolarité d'une étudiante permanente ou d'un étudiant permanent, et ce, en fonction des besoins.
- Éliminera l'**évaluation du revenu des parents et du conjoint** ou de la conjointe lors des demandes de prêts d'études.
- Offrira une **remise de la taxe de vente** aux étudiantes et aux étudiants qui achèvent leur cours postsecondaire et choisissent de rester, ou revenir, au Nouveau-Brunswick.
- Formera une **Commission sur l'enseignement postsecondaire** pour évaluer les besoins en matière d'éducation supérieure des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois.
- Créera **12 000 nouvelles places pour les étudiantes et les étudiants** aux Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, et ce, en cinq ans.
- Créera un **nouveau campus du collège communautaire à Fredericton**.

Le meilleur système éducatif

C'est l'obligation la plus importante que nous ayons : celle de veiller à l'éducation de nos enfants. Du premier jour à la maternelle au dernier jour à l'école secondaire, nous devons fournir à nos enfants et à leurs enseignantes et enseignants les outils dont ils ont besoin. Un gouvernement Libéral **améliorera nos écoles et appuiera nos enseignantes et enseignants.**

Les enfants n'apprennent pas tous de la même manière, et nos salles de classe doivent être adaptées à cette réalité. Un gouvernement Libéral fournira le soutien qu'il faut pour veiller non seulement à ce que tous nos enfants soient accueillis dans la salle de classe, mais aussi à ce que l'on offre à chacune et à chacun la possibilité de s'épanouir pleinement.

Nous resserrons également les liens qui unissent nos étudiants et nos communautés, surtout en ce qui concerne les étudiantes et les étudiants qui ont le plus besoin de soutien et d'assistance.

Pour avoir le meilleur système éducatif, il ne suffit pas d'avoir les meilleurs résultats aux examens – il faut préparer nos enfants pour la vie.

L'occasion de réussir

Dans son rapport de 2006 intitulé *Relier le soin et les défis : utiliser notre potentiel humain*, Wayne MacKay déclare que le système éducatif du Nouveau-Brunswick « est sujet à des pressions importantes et se trouve à une croisée importante de son évolution. » Monsieur MacKay décrit clairement sa philosophie en matière de possibilités d'instruction pour tous les enfants du Nouveau-Brunswick, formulant 95 recommandations et 60 échéances clés à suivre.

Le Rapport MacKay nous conseille d'adopter une conduite audacieuse pour rétablir le système éducatif au Nouveau-Brunswick.

Un gouvernement Libéral :

1. Endossera et mettra en œuvre les recommandations et les échéanciers du Rapport McKay.
2. En un an, il établira une nouvelle formule pour le **financement de l'enseignement dispensé dans nos écoles aux enfants ayant des besoins particuliers**.
3. En un an, il rédigera une **stratégie provinciale sur les troubles d'apprentissage** axée sur l'identification plus précoce des troubles d'apprentissage et sur un accès plus rapide aux traitements et aux services de soutien.
4. Assurera le financement nécessaire à la **diminution du nombre d'élèves dans les classes à composantes variées**.
5. Mettra en œuvre les recommandations du Comité interministériel sur l'autisme.

Soutien de nos enseignantes et enseignants

Au cœur de chaque classe se trouve une enseignante ou un enseignant. Un gouvernement Libéral permettra aux enseignantes et aux enseignants d'être plus autonomes, tout en leur fournissant le soutien et les outils dont ils ont besoin pour atteindre l'excellence.

Un gouvernement Libéral :

1. Créera de nouvelles occasions pour le **perfectionnement professionnel**.
2. Travaillera de concert avec la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB) pour réviser et appliquer le **Code de vie des étudiantes et des étudiants** qui met l'accent sur le respect des enseignantes et enseignants et créera un environnement scolaire qui est propice à l'enseignement sans intimidation ou harcèlement.

Écoles au centre de nos communautés

À mesure que nos enfants grandissent et deviennent des adultes confiants, nous devons cultiver en eux un sens de l'apprentissage continu, c'est-à-dire le désir de connaître le monde qui les entoure. Cet apprentissage commence au-delà des portes de l'école, dans nos communautés. Un gouvernement Libéral consolidera les liens qui existent entre l'école communautaire et ses voisins.

Un gouvernement Libéral :

1. Élaborera une **Politique sur les écoles au sein des communautés** qui :
 - a. Permettra une flexibilité quant à l'influence de la communauté sur la création du curriculum;
 - b. Permettra à la communauté de se servir davantage des installations scolaires à l'extérieur des heures de classe habituelles;
 - c. Augmentera les services de soutien non pédagogiques pour les enfants à l'école, tels que les travailleurs sociaux et les orthophonistes;
 - d. Permettra aux organismes sans but lucratif de se servir plus facilement des écoles après les heures de classe.
2. Évaluera les meilleures pratiques en vue de proposer un **Programme d'activités parascolaires**, qui soit axé sur la participation volontaire, et ce, à l'échelle de la province.
3. Établira une **Politique sur les écoles rurales** qui délimitera clairement le rôle des petites écoles en milieux ruraux et qui examinera les difficultés de financement particulières aux petites écoles.
4. **Ajoutera l'instruction civique** au programme d'études.
5. Établira un plan quinquennal visant à améliorer nos **bibliothèques scolaires et publiques**.

Pour préparer leur avenir

À la fin de leurs études secondaires, les étudiantes et les étudiants du Nouveau-Brunswick devraient être conscients de leurs options et avoir les compétences requises pour atteindre leurs objectifs, qu'il s'agisse de l'université, du collège communautaire ou du marché du travail.

Un gouvernement Libéral :

1. Appuiera les initiatives qui visent à sensibiliser les étudiants et les parents quant aux **options et aux possibilités offertes après le secondaire**.
2. Multipliera, dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick, les possibilités de **formation dans les professions et les métiers**.
3. Évaluera les options en matière de meilleures pratiques en ce qui concerne les **programmes d'alphabétisation et de récupération des programmes de mathématiques** pour venir en aide aux élèves en difficulté.
4. Travaillera avec les universités pour développer des camps d'été pour l'apprentissage universitaire.

Responsabilisation en matière d'éducation

Les normes sont à l'éducation ce qu'un examen médical est pour la santé d'un individu – elles permettent d'évaluer le progrès de l'élève. Chaque septembre, les parents envoient leurs enfants à l'école, s'attendant à ce que les enfants reçoivent le meilleur enseignement possible. Un gouvernement Libéral mettra en place des mesures d'évaluation de l'enseignement afin de faire en sorte que le système réponde aux attentes des parents.

Un gouvernement Libéral :

1. Rétablira l'**Examen d'acquis scolaire provincial** afin de pouvoir évaluer si les élèves ont acquis les compétences requises.
2. Examinera les meilleures pratiques quant à l'**évaluation des élèves**.
3. Travaillera avec les Conseils éducatifs des districts afin de cerner les indicateurs qualitatifs et quantitatifs du système éducatif.
4. Demandra au Ministre de l'Éducation de comparaître devant le Comité permanent sur l'éducation de l'Assemblée législative afin de présenter son **rapport annuel sur les indicateurs de rendement** du système éducatif.

Santé des familles

Au Nouveau-Brunswick, un enfant sur trois fait de l'embonpoint ou est obèse. Le très faible taux de participation à l'activité physique ajoute au problème. Un gouvernement Libéral encouragera les modes de vie sains dans les familles et dans nos écoles. En mettant les familles sur la bonne voie dès le début, nous verrons une amélioration de la santé aux quatre coins de la province.

Un gouvernement Libéral :

1. Créera le **Comité du premier ministre sur la santé des familles**.
2. Veillera à la promotion de l'excellence et de la participation en matière de sport en réinstaurant **les Jeux du Nouveau-Brunswick** pour les étudiantes et les étudiants du Nouveau-Brunswick.
3. Présentera un projet de **loi sur la santé à l'école** qui :
 - a. Garantira **150 minutes d'éducation et d'activités physiques par semaine** dans toutes les écoles;
 - b. Contrôlera le nombre d'écoles dotées d'un enseignant ou d'une enseignante d'éducation physique;
 - c. **Cernera les options d'activités physiques parascolaires** offertes aux élèves;
 - d. Examinera les **meilleures pratiques quant aux programmes d'éducation sur la santé**;
 - e. Évaluera la qualité et la disponibilité des installations récréatives;
 - f. Développera un **programme d'athlétisme parascolaire à l'échelle de la province**;
 - g. Veillera à ce que chaque école ait **accès à un ou une spécialiste en éducation physique** pour participer à l'élaboration du programme d'éducation sur la santé;
 - h. Développera un **programme d'éducation physique pour le primaire, et ce, à l'échelle de la province**;
 - i. Développera une série de **normes et d'indicateurs de la condition physique pour chaque catégorie d'âges**, et ce, à l'échelle de la province.

4. Évaluera les possibilités de collaborer avec des groupes de mobilisation en santé, des organismes sans but lucratif et d'autres afin de pouvoir introduire des programmes axés sur l'activité physique pour les élèves, tels le Défi des podomètres.

Éducation à l'enfance

Les premières années de l'apprentissage sont essentielles au bon développement de l'enfant. Le Programme Bon départ, par exemple, à Moncton, est bien établi et couronné de succès. Un gouvernement Libéral permettra à de plus grands nombres de familles à faible revenu de participer aux programmes pour nourrissons et jeunes enfants.

Un gouvernement Libéral :

1. Doublera le **nombre de places** pour les nourrissons dans les garderies agréées.
2. Établira un **Programme de premiers pas** qui mettra l'accent sur les soins prénataux et postnataux pour les mamans et les bébés et qui aura pour objectif une meilleure santé pour la prochaine génération.
3. Améliorera **les salaires et les avantages** des employés des garderies afin de recruter et de garder les meilleurs employés.
4. Fournira 2 millions \$ afin d'établir le Programme Bon départ à Moncton comme **Centre d'excellence** pour la mise à niveau des compétences des employés des garderies de l'ensemble de la province.
5. Ajoutera une **Évaluation précoce de l'alphabétisme** à l'évaluation préscolaire des enfants de trois ans et demi dans le cadre du Programme d'initiatives pour la petite enfance.
6. **Assimilera les services** pour la petite enfance et leur famille en améliorant le Programme d'initiatives pour la petite enfance afin d'assurer une transition souple aux écoles publiques des enfants à risque ou ayant des besoins particuliers tels que l'autisme.
7. Collaborera avec les **travailleurs sociaux** pour mettre en place une stratégie visant à résoudre les difficultés découlant des pénuries de personnel comme celles que le rapport *Les enfants d'abord* a cernées.

Jeunesse à risque

Les adolescentes et les adolescents de 16 à 18 ans ont un pied dans l'enfance et l'autre dans le monde des adultes – ils sont parfois débordés, confus. Bien que ce soit malheureux pour ceux et celles qui luttent contre la toxicomanie, sont sans abri ou vivent dans la pauvreté sans soutien familial, l'avenir n'est pas prometteur.

Des programmes d'adaptation sociale spécialisés doivent être créés pour venir en aide aux adolescents à risque. Un gouvernement Libéral mettra des ressources en place pour secourir ce groupe vulnérable.

Un gouvernement Libéral :

1. Créera une **Unité de la jeunesse à risque** pour coordonner les services régionaux, y compris :
 - a. Un nouveau **Programme de supplément de revenu garanti pour la jeunesse à risque**;
 - b. Une diminution des obstacles à l'admissibilité aux subventions des services sociaux pour la jeunesse à risque;

- c. Le développement d'une stratégie pour la jeunesse itinérante;
 - d. L'évaluation des options en matière de meilleures pratiques en ce qui concerne les environnements d'apprentissage non traditionnels;
 - e. Le développement d'une stratégie contre la toxicomanie.
2. Préservera le secteur d'intervention et l'indépendance du Défenseur des enfants et de la jeunesse.

Pacte pour le changement: pour les enfants du Nouveau-Brunswick

Un gouvernement Libéral :

- Établira une nouvelle formule pour déterminer le **financement de l'enseignement des enfants ayant des besoins particuliers**.
- Rédigera une **Stratégie provinciale sur les troubles d'apprentissage**.
- Offrira le financement permettant aux écoles de **réduire le nombre d'élèves dans les classes** à composantes variées.
- Développera une **Politique sur les écoles communautaires** qui permettra à la communauté de se servir davantage des installations scolaires en dehors des heures de classe habituelles.
- Augmentera dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick les possibilités de **formation dans les professions et les métiers**.
- Rétablira l'**Examen d'acquis scolaire provincial**.
- Examinera les meilleures pratiques quant à l'**évaluation des élèves**, y compris non seulement l'évaluation de leurs compétences dans les matières scolaires, mais aussi l'évaluation de leurs aptitudes sociales et de leur qualité de citoyenne et de citoyen.
- Doublera le **nombre de places** pour les nourrissons dans les garderies agréées.
- Améliorera les **salaires et avantages** des employés des garderies.
- Créera une **Unité de la jeunesse à risque** pour coordonner les services régionaux.

Excellence en matière de production et de conservation d'énergie

La hausse du prix de l'essence et des coûts de chauffage préoccupent grandement les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois de nos jours. Comment on produit l'énergie, qui la consomme et comment on peut la conserver. Un gouvernement Libéral proposera une stratégie novatrice qui transformera le Nouveau-Brunswick en **chef de file de la production de l'énergie, l'énergie verte, ainsi qu'un programme complet de conservation** qui accordera 2 000 \$ aux propriétaires pour la conservation à la maison.

Grâce à Énergie NB, il y a maintenant longtemps que le Nouveau-Brunswick répond aux besoins de consommation d'électricité de ces citoyennes et citoyens. Des projets importants de construction tels la centrale à Pointe Lepreau stimulent l'économie et créent des emplois pour les personnes exerçant des professions spécialisées et des métiers. Un gouvernement Libéral encouragera la recherche et le développement dans le secteur de l'énergie de remplacement. Notre but est de faire du Nouveau-Brunswick un **pionnier de l'application des technologies d'énergie verte.**

Nous redonnerons aux consommateurs le contrôle véritable en ce qui concerne les coûts de l'énergie, et nous remettrons de l'argent dans les poches des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois. Les coûts de l'énergie sont assujettis à des fluctuations sur le marché mondial, mais un gouvernement Libéral agira pour protéger les consommateurs ici, dans la province.

Conservation

La conservation s'étend bien au-delà de fermer la lumière en quittant une pièce. Il s'agit de reconnaître notre impact personnel sur les ressources électriques de la province. Les lignes de transport d'électricité peuvent transmettre une quantité limitée d'électricité chaque jour. Et plus notre économie se développe, plus la demande est grande. C'est pour cette raison que nous devons tous (entreprises, commerces et utilisateurs résidentiels) repenser à notre utilisation de cette ressource essentielle. La conservation sera la clé de voûte d'un mandat accordé à un gouvernement Libéral. Elle aidera à faire du Nouveau-Brunswick un **chef de file en matière de programmes de conservation d'énergie résidentielle**, qui comprendront des incitatifs financiers, le calcul en fonction de l'heure du jour, ainsi que davantage de soutien pour Efficacité NB.

Un gouvernement Libéral :

1. Établira un programme de conservation de l'énergie résidentielle d'une valeur de **2 000 \$ par foyer** qui couvrira jusqu'à 250 \$ du prix d'une analyse énergétique.
2. Introduira des programmes d'efficacité de la gestion de la demande pour les clients résidentiels, tels que la **facturation nette** et le **calcul en fonction de l'heure du jour**.
3. Offrira des incitatifs aux Néo-Brunswickoises et aux Néo-Brunswickois afin de les convaincre d'acheter des **véhicules à carburant alternatif**.
4. Augmentera le financement d'**Efficacité NB**.
5. **Effectuera une remise sur la portion provinciale de 8 pourcent de la TVH** qui s'applique à l'hydro, au gaz naturel et au mazout domestique.

Production d'énergie

Le Nouveau-Brunswick est un chef de file en matière de production d'énergie au Canada Atlantique. Notamment, la région de Saint John est devenue un pivot commercial en matière d'énergie puisqu'elle est bien placée pour desservir les marchés canadiens et américains. Un gouvernement Libéral comptera sur cette base pour élaborer une stratégie de production audacieuse. Nous pouvons faire passer l'énergie d'une source d'épuisement de nos moyens financiers à un avantage économique pour notre province.

Un gouvernement Libéral :

1. Développera un plan stratégique à long terme qui est clair et qui vise à investir davantage dans la **capacité de production d'énergie** du Nouveau-Brunswick, mettant l'accent sur la stabilité des taux résidentiels et l'exportation d'énergie.
2. Examinera la faisabilité d'une deuxième centrale nucléaire à **Pointe Lepreau**.
3. Explorera les **possibilités de production d'énergie par pile à hydrogène** en tandem avec Pointe Lepreau.
4. Évaluera la faisabilité d'une seconde centrale électrique à Belledune.
5. Encouragera la prospection de **gaz naturel au Sud-est du Nouveau-Brunswick**.
6. Entreprendra une étude de faisabilité en vue **d'amener du gaz naturel au Nord du Nouveau-Brunswick**.
7. Veillera à ce que le Nouveau-Brunswick soit un utilisateur modèle de l'énergie verte en :
 - a. Accroissant la **production de l'énergie provenant de sources**

renouvelables à 10 pourcent de la capacité de production totale avant 2016;

- b. Investissant dans la recherche sur **l'énergie marémotrice** et sa commercialisation;
- c. Encourageant la recherche et le développement en matière de **biocombustibles**, tels que l'éthanol, qui est dérivé de produits agricoles comme le maïs, l'orge ou le blé et des déchets du bois;
- d. Évaluant la faisabilité de nouvelles centrales hydroélectriques à échelle réduite.

Responsabilité d'Énergie NB

Les gens du Nouveau-Brunswick sont les actionnaires d'Énergie NB. Il n'est pas nécessaire pour le gouvernement de se mêler du fonctionnement quotidien de cette entreprise de services publics, mais le gouvernement doit à tout prix lui indiquer clairement une direction stratégique et décrire ses attentes.

Un gouvernement Libéral :

1. Conservera Énergie NB comme **entreprise de services publics** qui servira équitablement l'ensemble des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois.
2. Modifiera la **Loi sur l'électricité** pour énoncer clairement que le **bien public** des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois est primordial.
3. Établira pour Énergie NB un **plan à long terme** qui inclura une direction et des objectifs clairs.
4. Tentera d'obtenir un **Accord énergétique pour les Maritimes** qui inclura les trois provinces maritimes.
5. Assurera des suivis réguliers entre le PDG d'Énergie NB et le Ministre de l'Énergie.
6. Modifiera la **Loi sur l'énergie et les services publics** afin de rétablir la **Commission de l'énergie et des services publics**, lui redonnant la capacité d'examiner tous les contrats d'Énergie NB d'une valeur de plus de 75 millions \$.
7. Établira un **Bureau de l'ombudsman pour les consommateurs** à Énergie NB.
8. Nommera un représentant des consommateurs au Conseil d'administration d'Énergie NB.
9. Établira une **politique interdisant le débranchement du service d'électricité** entre le 1^{er} novembre et le 31 mars pour les foyers dans le besoin.

Carburant automobile

Dans une province largement rurale comme le Nouveau-Brunswick, les véhicules s'avèrent un élément fondamental de notre qualité de vie et nous permettent de travailler. Nous savons que le prix du carburant est établi sur les marchés mondiaux, mais le gouvernement provincial a quelques mesures à sa disposition pour atténuer le coût exorbitant du carburant. Les automobilistes du Nouveau-Brunswick paient actuellement 14,5 cents le litre de taxe d'accise, somme qui comprend une augmentation de 3,8 cents ajoutée par le gouvernement de Bernard Lord depuis 1999. Un gouvernement Libéral instaurera immédiatement des mesures visant à alléger le fardeau des consommateurs.

Un gouvernement Libéral :

1. **Éliminera immédiatement la taxe d'accise de 3,8 cents le litre de Bernard Lord** sur l'essence.
2. Fournira une remise équivalente aux propriétaires de véhicules à diesel non commerciaux en réduisant les frais d'immatriculation.
3. Entreprendra des consultations avec les grossistes, les détaillants, les responsables de la réglementation et les consommateurs d'énergie afin de créer un cadre de réglementation qui fera en sorte que les automobilistes du Nouveau-Brunswick paient le carburant au prix le moins élevé possible.

Pacte pour le changement: excellence en matière de production et de conservation d'énergie

Un gouvernement Libéral :

- Établira un programme massif de conservation d'énergie résidentielle d'une valeur de **2 000 \$ par foyer** qui couvrira jusqu'à 250 \$ du prix d'une analyse énergétique.
- **Effectuera une remise sur la portion provinciale de 8 pourcent de la TVH** qui s'applique à l'hydro, au gaz naturel et au mazout domestique.
- Examinera la faisabilité d'une deuxième centrale nucléaire à **Pointe Lepreau** et d'une deuxième centrale électrique à Belledune.
- Accroîtra la **production de l'énergie provenant de sources renouvelables** à 10 pourcent de la capacité de production totale avant 2016.
- Établira un **Bureau indépendant de l'ombudsman pour les consommateurs** à Énergie NB.
- **Éliminera immédiatement la taxe d'accise de 3,8 cents le litre de Bernard Lord** sur l'essence.

Nouveau-Brunswick en santé

Vivre avec la maladie et les urgences médicales peut s'avérer une expérience affolante et stressante – surtout si on n'a pas de médecin de famille. Nous tenons à mettre fin à cette incertitude pour des milliers de familles du Nouveau-Brunswick. Un gouvernement Libéral **aidera les familles à accéder aux médecins et spécialistes dont elles ont besoin.**

Si nous voulons persuader les gens de venir et de demeurer dans notre province, il n'est pas suffisant de créer un climat économique propice. Les gens doivent être convaincus qu'ils pourront accéder à de bons soins de santé. Nous devons veiller à ce que des soins de santé de qualité soient accessibles aux quatre coins de la province.

Recrutement

Les longues listes d'attente et les fermetures de services d'urgence sont devenues beaucoup trop communes au Nouveau-Brunswick. Pour changer cette situation, nous devons attirer un plus grand nombre de professionnels des soins de la santé à nos hôpitaux et à nos centres de santé communautaire.

Un gouvernement Libéral :

1. Fera en sorte que le premier ministre **joue un rôle direct** quant au recrutement des professionnels de la santé, y compris les médecins de famille, au Nouveau-Brunswick.
2. Offrira des **incitatifs par différenciation aux médecins** qui accepteront de travailler dans les secteurs où les besoins sont les plus grands, y compris :
 - a. Des bourses d'études du Nouveau-Brunswick en soins de la santé pour les étudiantes et les étudiants qui acceptent de travailler au Nouveau-Brunswick;
 - b. Un crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés des professions des soins de la santé qui travailleront au Nouveau-Brunswick.
3. Établira des possibilités de **formation en médecine** à Saint John et à Moncton.

Centres de santé communautaire

Les soins de santé n'exigent pas tous une visite à l'hôpital. En améliorant nos centres de santé communautaire, nous aidons les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois à trouver les soins adéquats, au bon endroit.

Un gouvernement Libéral :

1. Transformera le rôle des infirmières et infirmiers, des infirmières praticiennes et infirmiers praticiens, des pharmaciennes et pharmaciens, ainsi que d'autres professionnels des soins de la santé pour **permettre aux patients de mieux accéder aux soins de santé primaires**.
2. Améliorera le **Programme extra-mural** pour chacune des Régies de la santé régionale.
3. Ajoutera aux ressources en matière de **soins palliatifs**, y compris la création d'unités de soins palliatifs à Dalhousie, Caraquet et d'autres communautés rurales du Nouveau-Brunswick.
4. Proposera un **Programme d'assistance voyage** pour les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois qui doivent se rendre à l'extérieur de la province pour recevoir des services médicaux.
5. Établira une **Stratégie de santé rurale** qui comprendra :
 - a. **L'Institut de la santé rurale** comme centre de recherche, en partenariat avec le gouvernement fédéral;
 - b. Des **centres de services spécialisés** dans les plus petites régions régionales de la santé;
 - c. **La formation, le recrutement, la rétention** et le soutien des fournisseurs de soins de la santé en milieux ruraux;
 - d. Des liens technologiques plus sûrs entre les fournisseurs de soins de la santé;
 - e. **L'augmentation de la formation et la spécialisation** des médecins des milieux ruraux;
 - f. La possibilité des spécialistes des plus grands centres à fournir un service de **soutien aux médecins en milieux ruraux**;

g. La restauration de certains services dans des régions particulières, y compris la Péninsule acadienne.

6. Rehaussera les réseaux de **télémedecine** à travers le Nouveau-Brunswick.
7. Établira une **nouvelle salle de cathétérisme cardiaque satellite** à Moncton d'ici 2008.
8. Établira un **Groupe de travail sur l'innovation en matière de soins de la santé** afin d'attirer l'investissement dans la recherche en soins de la santé au Nouveau-Brunswick.

Transport en ambulance

Qu'ils assistent lors d'une urgence ou effectuent le transfert de patients d'un établissement de santé à un autre, nos services de transport en ambulance constituent un élément primordial de notre système de soins de la santé.

Un gouvernement Libéral :

1. Développera un système unique de **transport en ambulance pour la province** afin de répondre aux normes internationales de la « *Commission on Accreditation of Ambulance Services* ».
2. Étendra l'utilisation des technologies afin de permettre les communications rapides entre les ambulances routières et aériennes et les services d'urgence ou les centres de traumatologie.

Maladies chroniques

Des milliers de Néo-Brunswickoises et de Néo-Brunswickois sont atteints de maladies chroniques nécessitant des soins de santé continus. Un meilleur accès aux médicaments, aux fournitures et aux appareils nécessaires pour traiter ces maladies peut aider ces gens à éviter des séjours à l'hôpital ou de graves complications.

Un gouvernement Libéral :

1. Entreprendra une **action en justice contre les fabricants de cigarettes** pour récupérer les coûts des soins de santé liés au tabagisme.
2. Élaborera un **Programme d'aide aux diabétiques** afin de leur procurer un meilleur accès aux médicaments, aux fournitures et aux dispositifs nécessaires.
3. Travaillera avec d'autres groupes de pression et professionnels afin d'élaborer des **stratégies de soins pour les maladies chroniques** telles que l'arthrite et le VIH ou sida.

Fournitures pharmaceutiques sur ordonnance

Chaque jour, des milliers de personnes âgées et de gens à faible revenu du Nouveau-Brunswick doivent faire le choix pénible entre ne pas manger ou chauffer leur maison afin de pouvoir acheter les médicaments sur ordonnance qu'il leur faut pour vivre. De plus, il faut réglementer la distribution sans contrôle de médicaments sur ordonnance au Nouveau-Brunswick, surtout quand il s'agit de médicaments menant à la dépendance.

Quand un médicament est essentiel à votre qualité de vie et que seul le prix exorbitant d'une pilule nous empêche d'un calvaire de douleur, il importe que les gens soient certains de pouvoir se procurer cette pilule.

Un gouvernement Libéral :

1. Créera un **Programme de contrôle des médicaments d'ordonnance en ligne** comme première étape d'un **Dossier patient informatisé**.
2. Développera un **Service de vérification des médicaments** afin de maximiser les avantages de la pharmacothérapie pour les personnes âgées et les gens atteints de conditions chroniques.
3. Encouragera la création d'une **Agence canadienne du médicament**.
4. Simplifiera le **processus d'autorisation** des nouveaux médicaments.
5. Encouragera les **possibilités d'essais cliniques** pour la pharmacothérapie au Nouveau-Brunswick.

Responsabilité en matière de soins de santé

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois s'attendent à avoir et méritent un système de soins de santé qui soit responsable.

Un gouvernement Libéral :

1. Fera en sorte que les directeurs des Régies de la santé régionales (RSR) rendent compte aux commissions locales des RSR.
2. Établira un **Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick** qui englobera les RSR afin d'assurer :
 - a) La coopération entre les régions et entre les compétences;
 - b) La promotion des meilleures pratiques aux quatre coins de la province;
 - c) La planification à long terme des investissements en capital et en technologie;
 - d) Le développement de dossiers informatisés médicaux, pharmaceutiques, de médecins, de téléradiologie et une utilisation plus complète des applications en télémédecine;
 - e) Une réduction des duplications en appliquant des procédés de normalisation;
 - f) La gestion des listes d'attente et des soins cliniques;
 - g) La gestion de la planification relative aux ressources humaines des soins de santé.
3. Créera un sous-comité du Conseil de la santé, appuyé par un sous-ministre associé, afin de diriger le développement de la **distribution de soins de santé dans les communautés francophones**, surtout pour la Péninsule acadienne.
4. Établira des **plans de financement pluriannuels** qui s'appuient sur des présentations des régies de santé régionales.

Stratégie provinciale sur la toxicomanie

Des communautés de toutes tailles aux quatre coins du Nouveau-Brunswick sont préoccupées par la prédominance de la toxicomanie. L'attachement morbide à la drogue entraîne des coûts humains et sociaux exorbitants. Un gouvernement Libéral collaborera avec les régies de santé régionales, les fournisseurs de soins et les organismes communautaires pour élaborer une Stratégie provinciale sur la toxicomanie.

• **Meilleur accès aux traitements de maintien à la méthadone**

Nous devons ouvrir une voie claire vers la guérison pour les toxicomanes. C'est pourquoi un gouvernement Libéral améliorera la disponibilité des traitements de maintien à la méthadone dans les villes, ainsi que dans les communautés rurales.

• **Tribunaux de traitement de toxicomanie**

Les Tribunaux de traitement de toxicomanie visent à réduire les crimes commis en raison d'une dépendance morbide à la drogue par l'entremise de traitements et de services communautaires imposés aux contrevenants toxicomanes. Le ministère fédéral de la Justice et Santé Canada se servent du modèle des Tribunaux de traitement de toxicomanie établis dans les grands centres urbains depuis 1998. Un nouveau gouvernement Libéral établira deux sites pilotes de Tribunaux de traitement de toxicomanie au Nouveau-Brunswick.

• **Programme de contrôle des médicaments d'ordonnance**

En 2001, l'enquête du coroner examinant la mort de Stephen Beshara a recommandé qu'une base de données des ordonnances soit mise en place afin d'aider les pharmaciennes et pharmaciens ainsi que d'autres fournisseurs de soins de santé à réduire l'attachement morbide à la drogue. Un gouvernement Libéral établira un **Programme de contrôle des médicaments d'ordonnance** pour prévenir la toxicomanie, signaler des interactions médicamenteuses dangereuses et réduire l'attachement morbide à la drogue.

• **Mesures rapides contre le crime organisé**

Un gouvernement Libéral **agira de concert avec le gouvernement fédéral** pour réagir contre le crime organisé et le trafic de la drogue.

• **Accent sur la jeunesse à risque**

Un gouvernement Libéral créera une Unité de la jeunesse à risque, qui collaborera avec les groupes communautaires sur la prévention et le traitement de la toxicomanie pour ce groupe si vulnérable de notre société.

Pacte pour le changement: Nouveau-Brunswick en santé

Un gouvernement Libéral :

- Fera en sorte que le premier ministre **joue un rôle direct** quant au recrutement des professionnels de la santé au Nouveau-Brunswick.
- Mettra en place une **Stratégie provinciale sur la toxicomanie**.
- Offrira des **incitatif de recrutement des médecins**, y compris des bourses d'études et crédits d'impôt pour les professionnels de la santé qui travailleront au Nouveau-Brunswick, particulièrement dans les communautés rurales.
- Établira des possibilités de **formation en médecine** à Saint John et à Moncton.
- Proposera un **Programme d'assistance voyage** pour les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois qui devront se déplacer pour accéder aux soins de santé.
- Créera un **Programme de contrôle des médicaments d'ordonnance en ligne** en guise de première étape de la création d'un dossier patient informatisé.

Respecter nos personnes âgées

L'indépendance et la dignité; voilà les deux piliers du plan du Parti libéral pour les soins fournis à nos personnes âgées. Que ce soit des soins dans un foyer de soins ou à domicile, nos personnes âgées méritent de recevoir les meilleurs services, au bon moment. C'est pourquoi un gouvernement Libéral **augmentera les heures-soins à la maison et rendra les heures de soins dans les foyers de soins plus abordables pour les personnes âgées du Nouveau-Brunswick.**

De nos jours, le soin aux personnes âgées n'est pas seulement l'apanage des foyers de soins. Celles et ceux qui décident de rester à domicile doivent recevoir le soutien nécessaire au maintien de leur indépendance par l'entremise d'un système amélioré de soins à domicile. Nos foyers de soins doivent être bien équipés afin de soigner les résidents convenablement. Un gouvernement Libéral s'engagera à apporter ces améliorations en créant un poste de **Ministre responsable des questions touchant les personnes âgées.**

Dans le passé, quand une personne ne pouvait plus rester à la maison, elle était souvent assez bien pour se rendre au foyer de soins en voiture. Et là, elle recevait de l'assistance et des soins médicaux. De nos jours, ce sont les services de soutien à domicile et les foyers de soins spéciaux qui prennent la relève, et ils accomplissent très bien ces fonctions. C'est une solution qui permet à de plus grands nombres de personnes âgées de rester à la maison plus longtemps. Cependant, nous savons que les soins nécessaires des foyers de soins sont beaucoup plus complets et qu'il faut investir davantage dans ces établissements.

Foyers de soins infirmiers

Depuis longtemps, les familles des résidentes et des résidents des foyers de soins et le personnel de ces établissements revendiquent des améliorations aux soins offerts dans les foyers de soins et, plus particulièrement, une augmentation des heures-soins. Un gouvernement Libéral acquiescera rapidement à cette demande, car nous comprenons que, pour les résidentes et les résidents des foyers de soins, ces heures-soins se traduisent en une meilleure assistance pour manger leur repas, plus d'un bain par semaine, et un meilleur accès à du conditionnement physique. Surtout, ces heures-soins contribuent à la dignité de vie des hommes et des femmes qui ont passé leur vie à bâtir notre province.

Un gouvernement Libéral :

1. **Augmentera immédiatement les heures de soins** à 3,0 heures par jour dans les foyers de soins infirmiers en augmentant le nombre d'employés de soutien.
2. **Augmentera les heures de soins à 3,5 heures par jour** d'ici deux ans.
3. Fera passer la politique des paiements d'une vérification des moyens à une **vérification du revenu** pour déterminer le soutien nécessaire pour les soins de longue durée.
4. **Réduira les coûts quotidiens** de la vie dans un foyer de soins infirmiers à 70 \$, de manière à ce qu'ils reflètent les coûts de l'hébergement, des repas et de la résidence assistée seulement.
5. Augmentera les taux pour les résidentes et les résidents des foyers de soins spéciaux de niveau I et de niveau II de manière à ce qu'ils atteignent un taux de subvention standard de 74 \$ par jour d'ici le 1^{er} avril 2007.
6. Établira et contrôlera des **normes provinciales** pour notre système de soins de longue durée, tel que demandé par le Vérificateur général.
7. Procurera les ressources adéquates au **Bureau du Tuteur et curateur public**.

Soins à domicile

Bon nombre de personnes âgées du Nouveau-Brunswick désirent rester dans leur maison aussi longtemps que possible. Cependant, il leur faut parfois un coup de main. Il est encore plus difficile de recevoir cette aide en milieu rural.

Un gouvernement Libéral :

1. **Rétablira immédiatement le nombre maximum d'heures de soutien à la maison** à 215 heures par mois.
2. Haussera les **salaires et les avantages** des travailleurs de soutien à domicile.
3. Améliorera l'accès aux **soins de relève** pour les personnes âgées et frères par l'entremise des soins résidentiels et à domicile afin d'accorder un répit aux soignantes et aux soignants.

Voix pour les personnes âgées

Les progrès dans les domaines de la santé et de la qualité de vie permettent à bon nombre de personnes âgées du Nouveau-Brunswick de contribuer à la vie de la communauté. Nous devons faire en sorte que tous puissent entendre leur voix.

Un gouvernement Libéral :

1. Nommera un **ministre responsable des questions touchant les personnes âgées**.
2. Doublera les avantages des personnes âgées à faible revenu, les faisant passer de 100 \$ à 200 \$ le 1^{er} avril 2007, et les augmentera ensuite de 200 \$ au plus tard le 1^{er} avril 2010.
3. En un an, mettra en œuvre une **Stratégie de soins à long terme renouvelée** qui inclura le continuum des soins à domicile, des foyers de soins spéciaux et des foyers de soins infirmiers.
4. Mettra en place une **Stratégie de logement des personnes âgées** afin d'offrir des solutions de rechange pour la vie autonome.

Pacte pour le changement: respecter nos personnes âgées

Un gouvernement Libéral :

- Fera passer la politique d'une vérification des moyens à une **vérification du revenu** afin de déterminer le soutien nécessaire pour les soins de longue durée.
- **Réduira les coûts quotidiens** de la vie dans un foyer de soins infirmiers, de manière à ce qu'ils reflètent les coûts de l'hébergement, des repas et de la résidence assistée seulement.
- **Augmentera immédiatement les heures de soins** à 3,0 heures par jour dans les foyers de soins infirmiers, et à 3,5 heures par jour d'ici deux ans.
- **Rétablira immédiatement le nombre maximum d'heures de soutien à domicile** à 215 heures par mois.
- Nommera un **ministre responsable des questions touchant les personnes âgées**.
- Haussera les **salaires et les avantages** des travailleurs de soutien à domicile.

Solutions équitables pour l'assurance automobile

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois méritent un traitement juste et équitable de la part des compagnies d'assurance automobile. Les primes d'assurance sont encore trop élevées pour un grand nombre d'automobilistes de la province, alors que la qualité de la protection est moins bonne. Un gouvernement Libéral **mettra fin à la discrimination affectant l'assurance automobile et veillera à ce que les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois puissent obtenir une bonne protection d'assurance automobile à un prix équitable.**

À l'heure actuelle, les compagnies d'assurance automobile demandent aux automobilistes des primes majorées selon leur sexe, leur âge et l'endroit où ils demeurent au Nouveau-Brunswick. D'après le Parti libéral, les seuls facteurs qui devraient affecter vos primes sont votre dossier de conduite et le genre de véhicule que vous conduisez. Les mauvais conducteurs devraient payer plus cher – les bons, moins cher. Il devrait être plus coûteux d'assurer une voiture chère qu'une voiture à prix modique.

Le Parti libéral est fondé sur le principe de « chances égales ». Nous croyons que personne ne devrait être pénalisé en raison de l'endroit où elle demeure, ou en raison d'autres facteurs qui seraient considérés discriminatoires au travail ou en société. Certaines pratiques actuelles des compagnies d'assurance vont à l'encontre de nos principes, et il est grand temps d'y mettre fin.

Un nouveau gouvernement Libéral rectifiera cette situation immédiatement. Nous entreprendrons de **nouvelles négociations avec les compagnies d'assurance** afin d'obtenir un traitement équitable pour les contribuables du Nouveau-Brunswick. Si les compagnies d'assurance refusent de changer leurs pratiques après deux mois, un nouveau gouvernement Libéral entreprendra des **discussions avec des courtiers d'assurance indépendants et des consommateurs** afin de déterminer quel **modèle de système public d'assurance automobile** leur conviendrait le mieux. Nous mettrons **fin à ces pratiques discriminatoires.**

Assurance abordable

Un gouvernement Libéral :

1. Complétera les pourparlers avec les compagnies d'assurance afin de négocier un **traitement équitable pour tous les automobilistes du Nouveau-Brunswick.**
2. **Éliminera les délimitations par territoire** en ce qui concerne l'assurance automobile afin de faire en sorte que l'ensemble des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois puissent obtenir de l'assurance abordable qui ne tienne pas compte de l'endroit où ils demeurent.
3. **Éliminera la discrimination** quant au sexe et à l'âge. Ces facteurs ne seront plus considérés lors de l'évaluation du risque que représente le consommateur.

Mesures pratiques contre la pauvreté

Pour certaines Néo-Brunswickoises et certains Néo-Brunswickois, le rêve de l'autosuffisance n'est pas à portée de la main. On ne peut pas seulement créer des emplois pour mettre fin à l'indigence chronique; il faut enlever les obstacles à l'éducation et aux possibilités. Un gouvernement Libéral mettra en valeur les **programmes d'alphabétisme pour adultes** et améliorera l'accès au **logement sécuritaire et abordable**.

Transition au travail

Les prestations d'aide sociale du Nouveau-Brunswick sont parmi les plus basses au Canada. L'aide que nous donnons aux plus démunis de notre société n'est nettement pas adéquate. Il en est de même pour les programmes de soutien des travailleurs à faible revenu, qui, malgré le fait qu'ils ont un emploi, doivent vivre dans de mauvaises conditions. C'est une véritable lutte pour ces deux groupes de personnes qui tentent de subvenir à leurs besoins les plus fondamentaux : se nourrir, s'héberger, se vêtir. Ils ont rarement assez d'argent pour le transport ou la garde des enfants, et ces facteurs constituent de vrais obstacles à l'emploi. Un gouvernement Libéral introduira des programmes pour aider les personnes à faible revenu durant leur transition au travail.

L'accès aux soins de garde de qualité pour enfants est particulièrement important pour les personnes qui désirent échapper au cycle de la pauvreté. Nous devons créer de nouvelles places dans les garderies et offrir un meilleur soutien aux familles monoparentales.

Un gouvernement Libéral :

1. Réexaminera les **prestations d'aide sociale actuelles** et les programmes offerts aux personnes bénéficiant d'aide sociale dans le but de hausser les prestations à la moyenne payée ailleurs au Canada Atlantique.
2. Augmentera la somme des **gains admissibles** en provenance d'un travail occasionnel ou à temps partiel que les bénéficiaires peuvent retenir.
3. Fournira un **soutien amélioré des services de garde** d'enfant quand un bénéficiaire d'assistance sociale d'une famille monoparentale effectue la transition vers un travail à plein temps.
4. Augmentera l'**allocation mensuelle pour vêtements et menues dépenses** pour les personnes qui résident dans des foyers de soins.
5. Augmentera la couverture pour médicaments sur ordonnance et soins médicaux pour les personnes à faible revenu.
6. Réexaminera la définition de l'**unité économique** afin de promouvoir l'élaboration de systèmes de soutien pour les personnes ayant besoin d'assistance.
7. Créera une **Commission du salaire minimum** qui fera des recommandations au Cabinet 90 jours après la nomination de cette commission et, ensuite, une fois l'an.
8. Établira une **Stratégie provinciale sur les questions touchant les invalidités**, y compris :
 - a. La programmation et les services flexibles;
 - b. Les mesures visant à améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire;
 - c. Une stratégie complète en matière d'emploi.

Logement abordable

Environ 40 000 familles et individus du Nouveau-Brunswick demeurent dans des situations et des logements inadéquats. L'impossibilité de trouver un logement de qualité convenable à un prix abordable est un problème fondamental pour des familles aux quatre coins de la province. Les logements défectueux affectent les familles de nombreuses façons, y compris les factures d'énergie dépassant la normale et une santé appauvrie. L'accès au logement abordable est également un problème pour beaucoup de Néo-Brunswickoises et de Néo-Brunswickois.

Un gouvernement Libéral :

1. Créera une **nouvelle société d'État** qui engagera les groupes de services communautaires et sans but lucratif à **créer et à entretenir de nouveaux logements**, y compris des logements pour les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois invalides et âgés.
2. Nommera un **ministre responsable du logement** pour guider la renaissance des politiques et des programmes provinciaux sur le logement et, par l'entremise de la société d'État, gérer les programmes fédéraux et provinciaux sur le logement.
3. Créera de nouvelles lois et de nouveaux règlements qui **donneront le pouvoir aux municipalités** de régler les problèmes du logement de qualité inférieure et de mettre en vigueur les ordres d'exécution.
4. **Favorisera la protection des consommateurs** en matière de rénovation résidentielle et d'autres questions touchant le logement.
5. Travaillera de concert avec les municipalités et les comités consultatifs d'aménagement pour élaborer des **politiques de zonage qui soient efficaces**.

Alphabétisme

Les taux d'analphabétisme des adultes du Nouveau-Brunswick sont parmi les plus élevés au Canada, ce qui est tout-à-fait inacceptable. En plus de donner la capacité de lire et écrire, l'alphabétisme représente aussi les compétences et la confiance qu'il faut pour être en mesure de participer pleinement à la vie de la communauté.

L'analphabétisme dérobe aux gens la possibilité d'avoir un emploi ou d'obtenir des promotions au travail.

Un gouvernement Libéral :

1. **Éliminera les listes d'attente pour la formation en alphabétisme** dans la province.
2. Rétablira le **Secrétariat sur l'alphabétisme du Nouveau-Brunswick**.
3. Travaillera avec les enseignantes et les enseignants du secondaire afin de veiller à ce que les **élèves possèdent les compétences nécessaires en écriture et en lecture avant de finir leurs études**.
4. Présentera des incitatifs aux employeurs qui offrent **la formation en alphabétisme au travail**.
5. Fournira la **formation en alphabétisme** en anglais et en français à tous les campus des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick.
6. Présentera un **financement supplémentaire de 2 millions \$** sur quatre ans aux organismes communautaires luttant contre l'analphabétisme.

Pacte pour le changement: mesures pratiques contre la pauvreté

Un gouvernement Libéral :

- Augmentera la somme des **gains admissibles** provenant d'un travail occasionnel ou à temps partiel que les bénéficiaires d'aide sociale peuvent retenir.
- Fournira un **soutien optimisé des services de garde** d'enfant quand les parents de familles monoparentales bénéficiaires d'assistance sociale font la transition vers un travail à plein temps.
- Créera une nouvelle société d'État pour gérer les programmes relatifs au logement et nommera un nouveau **ministre responsable du logement**.
- Rehaussera les **programmes de logement abordable** dans les régions urbaines et rurales.
- **Éliminera les listes d'attente pour la formation en alphabétisme** dans la province.

Progrès en matière de transport

Il s'agit de rester branchés. Aux marchés. Aux services essentiels. Aux communautés. Les uns avec les autres.

Du point de vue du Canada central, le Nouveau-Brunswick est la voie d'accès aux Maritimes. Cependant, il ne faut pas oublier que, pour les exportateurs de la région, tous les chemins vers les marchés importants de l'Ontario, du Québec et du nord-est des États-Unis passent par le Nouveau-Brunswick. Un réseau de voies publiques provincial complet, doté de liaisons sécuritaires et fiables aux ports, aux aéroports, aux chemins de fer et aux installations de transformation et de production, est essentiel à notre croissance économique.

Il est également essentiel de faire en sorte que les citoyennes et les citoyens du Nouveau-Brunswick puissent se déplacer en sécurité sur nos routes.

Un gouvernement Libéral assurera les connexions dans la province avec de meilleures routes par le biais de sa stratégie de transport pluriannuelle. Nous établirons une **Stratégie de transport intelligent**, élevant le Nouveau-Brunswick au premier rang sur le plan canadien des technologies de STI et encourageant l'emploi de voies de transport plus rationnelles et sécuritaires dans la province, ainsi qu'un meilleur transfert de nos technologies à l'étranger.

Transport

Un gouvernement Libéral :

1. Achèvera la construction d'une rocade provinciale pour relier les communautés et les citoyennes et citoyens. En plus de l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne, cette initiative compte des **améliorations importantes aux Routes 11 et 17**.
2. **Élargira à quatre voies la Route 1 entre St. Stephen et Saint John** en anticipation de la nouvelle route « Eastlink Interstate » entre Calais, le Maine et le nord de l'État de New York.
3. Améliorera la **Route 8** en construisant la voie de contournement de Marysville et de meilleures voies de dépassement.
4. Mettra en place un plan de trois ans qui traitera particulièrement des **besoins d'infrastructure des régions rurales du Nouveau-Brunswick**.
5. Développera le corridor économique de la **Route des ressources** entre le Nord du Nouveau-Brunswick et les États-Unis, l'Ontario et le Québec.
6. Établira une **stratégie de transport intelligent** qui élèverait le Nouveau-Brunswick au premier rang sur le plan canadien en ce qui concerne les technologies STI.
7. Érigera 300 kilomètres de **clôtures pour la faune** aux endroits où un grand nombre de collisions se produisent sur les routes de la province, et ce, dans les deux années à venir.

Pacte pour le changement: progrès en matière de transport

Un gouvernement Libéral :

- Achèvera la construction d'une rocade provinciale pour relier les communautés et les citoyennes et citoyens, une initiative qui compte des améliorations importantes des Routes 11 et 17 ainsi que **l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne** au Nouveau-Brunswick.
- Développera le corridor économique de la **Route de ressources** entre le Nord du Nouveau-Brunswick et les États-Unis, l'Ontario et le Québec.
- Élargira la Route 1 entre St. Stephen et Saint John à quatre voies.
- Améliorera la **Route 8** en construisant la voie de contournement de Marysville et de meilleures voies de dépassement.
- Érigera 300 kilomètres de **clôtures pour la faune** aux endroits où se produisent un grand nombre de collisions sur les routes de la province, et ce, dans les deux années à venir.

Gouvernement responsable

L'histoire du Nouveau-Brunswick est parsemée de puissants chefs de file politiques qui ont consacré leur passion et leur ingénuité à l'avancement de la province. Un nouveau gouvernement Libéral respectera cet héritage politique. Il se fera le champion des intérêts de la province, un défenseur responsable de l'environnement et un gardien compétent des deniers publics.

Afin de bien gouverner, il ne faut pas penser exclusivement au présent; il faut aussi penser à la province que nous voulons léguer aux générations à venir. Un gouvernement Libéral sera responsable envers les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois aujourd'hui et pour demain en s'engageant à être **financièrement responsable** et en prônant le développement **durable en matière d'environnement**.

Responsabilité financière et responsabilité du gouvernement

Un gouvernement Libéral améliorera le rendement du gouvernement en gouvernant en faisant preuve d'une transparence financière et d'une responsabilité à l'égard du public sans précédent.

Un gouvernement Libéral :

1. Adhèrera strictement à la **Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré**.
2. Présentera un **projet de loi sur les droits équitables** qui exigera que toute augmentation des droits prélevés par le gouvernement soit débattue et adoptée par l'Assemblée législative et que le public reçoive un avis convenable au sujet des changements.
3. Établira un calendrier standard des séances d'automne et de printemps de l'Assemblée législative.
4. Modifiera la **Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif** afin d'assurer l'intégrité de la collecte de fonds à des fins politiques et d'interdire les salaires supplémentaires payés aux personnes élues.
5. Modernisera les **lois sur le respect de la vie privée et du droit à l'information** au Nouveau-Brunswick et consolidera la protection des renseignements personnels des personnes afin de prévenir les abus, qu'ils se produisent à l'Assemblée législative ou ailleurs.
6. Introduira une loi pour **protéger les fonctionnaires** qui informent le public ou l'Assemblée législative de cas de mauvaise gestion de la part du gouvernement.
7. Normalisera le **processus de nomination** aux organismes, aux conseils et aux commissions et articulera les qualités particulières requises pour faire partie de certains d'entre eux, tels que la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick.
8. Fournira des dates fixes pour les élections provinciales.

Coopération avec les organismes sans but lucratif

Le Parti libéral sait très bien que les secteurs sans but lucratif de notre communauté doivent accomplir leur travail avec de moins en moins de ressources.

Un gouvernement Libéral :

1. En 90 jours, formera un groupe de travail qui examinera les défis à relever du secteur des organismes sans but lucratif et qui proposera des recommandations qui feront en sorte que le travail essentiel de ces organismes puisse continuer à aider la communauté.

Coopération avec d'autres gouvernements

Un gouvernement Libéral collaborera avec les autres paliers gouvernementaux afin de voir aux intérêts du Nouveau-Brunswick et de les promouvoir.

Le Parti libéral reconnaît qu'aucun gouvernement ne monopolise les bonnes idées et solutions. Nous ne voyons pas les citoyennes et citoyens – ils sont tous des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois. Nos relations de travail avec d'autres gouvernements viseront les meilleurs intérêts de la province et non pas à souligner nos différences.

Un gouvernement Libéral :

1. Soulignera l'importance du **rôle du Nouveau-Brunswick au sein de la Fédération**.
2. Cherchera une **réforme du Programme de péréquation** fondée sur le calcul de la somme de toutes les recettes produites par chaque province.
3. Poursuivra la création d'un **Accord des Maritimes sur l'énergie** entre les trois provinces maritimes.
4. Tentera d'arriver à la création d'un **Accord des Maritimes sur le transport** entre les trois provinces maritimes.
5. Exigera des rencontres annuelles du premier ministre avec les représentants des **municipalités du Nouveau-Brunswick** et la présence de certains ministres aux réunions annuelles des **organismes municipaux**.
6. Établira un processus bilatéral et des rencontres périodiques entre les **dirigeants autochtones et le premier ministre** et son cabinet afin de discuter des questions d'intérêt réciproque.
7. Établira une **Commission de la capitale provinciale** afin de gérer et de rehausser le patrimoine du Nouveau-Brunswick dans la région de la capitale et de promouvoir la région de la capitale provinciale.

Environnement durable

Un gouvernement Libéral introduira une série de lois et de programmes dans le but de réaliser notre engagement quand à la pureté de l'eau et de l'air, y compris l'introduction de sources de carburants de remplacement et des démarches nécessaires pour protéger l'eau de la province.

Air pur : Un gouvernement Libéral :

1. Établira un **Projet conjoint de production d'énergie verte** aux Maritimes afin de :
 - a. Élaborer des accords sur l'interconnexion pour maximiser le développement et la construction de sources d'énergie verte;
 - b. Élaborer des conventions d'achat de l'énergie renouvelable;
 - c. Légiférer des cibles en matière de **Norme de pourcentage d'énergie renouvelable dans les portefeuilles** afin de faire en sorte que 10 pourcent de toute la capacité de production d'électricité du Nouveau-Brunswick provienne de sources renouvelables.
2. Déterminera, par l'entremise du Fonds pour l'innovation en recherche du Nouveau-Brunswick, le financement des **projets de développement et de recherche axés sur l'environnement**.

3. Établira des **exigences d'achat écologiques** pour le parc de véhicules du gouvernement et des cibles qui feront du gouvernement un **utilisateur modèle de véhicules à carburant de remplacement**.
4. Offrira des remises de taxe de vente provinciale aux Néo-Brunswickoises et aux Néo-Brunswickois qui achèteront des **véhicules à carburant de remplacement**.

Eau pure pour nos communautés : Un gouvernement Libéral :

1. Mettra en place des jalons pour le **développement et la révision des recommandations sur l'eau de consommation** et collaborera avec les municipalités à l'établissement de solutions visant à accélérer le processus de ratification des recommandations.
2. Travaillera à rétablir les sites écologiquement dévastés, y compris :
 - a. Engager immédiatement le gouvernement provincial à payer sa tierce partie des 88 millions \$ nécessaires pour les opérations de nettoyage du **Port de Saint John** et à compléter le projet en sept ans;
 - b. S'engager à rétablir opportunément la **Rivière Petitcodiac** en choisissant une des quatre options proposées par l'Étude des répercussions sur l'environnement;
 - c. Poursuivre les opérations de nettoyage des sols contaminés dans la **région de Belledune**.

Responsabilité et environnement durable

Nous sommes tous responsables en tant que gouvernements, industries et consommateurs individuels d'établir des priorités et de faire des choix qui sont responsables pour l'environnement.

Un gouvernement Libéral :

1. Mettra en vigueur des contrats rémunérés selon le rendement pour les opérations de nettoyage afin d'encourager le **développement de l'innovation et la technologie de pointe** dans les projets de nettoyage.
2. S'engagera à mieux **faire respecter les règlements** actuels du ministère de l'Environnement.
3. Établira une stratégie complète de **rétablissement des sites contaminés**.
4. Rédigera des **protocoles explicites concernant les crédits de Kyoto pour le Nouveau-Brunswick** afin de veiller à ce que tous les crédits de carbone provenant des sociétés d'État, des terrains et des initiatives gouvernementales appartiennent aux gens du Nouveau-Brunswick.

Pacte pour le changement: un gouvernement responsable

Un gouvernement Libéral :

- Respectera strictement la **Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré**.
- Tiendra des rencontres annuelles entre le premier ministre et les représentants des **municipalités du Nouveau-Brunswick**.
- Déterminera, par l'entremise du Fonds pour l'innovation en recherche du Nouveau-Brunswick, le financement des **projets de développement et de recherche axés sur l'environnement**.
- Engagera immédiatement le gouvernement provincial à payer sa tierce partie des 88 millions \$ nécessaires aux opérations de nettoyage du **Port de Saint John**.
- S'engagera à rétablir opportunément la **Rivière Petitcodiac**.
- Poursuivra les opérations de nettoyage des sols contaminés dans la **région de Belledune**.